



Inscription à la chorale du collège.

publié le 16/10/2015 - mis à jour le 11/05/2019

Les élèves qui n'ont pas de cours le lundi de 13h à 14h peuvent s'inscrire à la chorale du collège,
encadrée par Mme MARTIN, professeur d'éducation musicale et de chant.

Cette chorale a débuté au début de l'année, mais il reste des places.

Ceci concerne :

- ▶ toutes les classes de 6ème
- ▶ toutes les classes de 5ème (sauf les B et F les semaines de vie de classe)
- ▶ toutes les classes de 4ème
- ▶ les 3C, 3D, 3E, 3G



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.